

**REALISATION
DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT**

Le présent contrat est constitué des Conditions Générales et des Conditions Particulières. Ce contrat est établi entre le Propriétaire de l'installation ou son mandataire et le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) désignés ci-après :

Le Propriétaire de l'installation à desservir :

Nom ou raison sociale :

Activité :

Code NAF :

N° SIRET

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Représenté par :
(Responsable du dossier)

Son Mandataire :

Nom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Représenté par : _____
(Responsable du dossier)

Le Gestionnaire du Réseau de Distribution – GRD :

Nom ou raison sociale : **CALEO**

Adresse : **7 route de Colmar – B.P. 117 – 68502 GUEBWILLER CEDEX**

Numéro de téléphone : **03.89.62.12.12**

Adresse e-mail :

sgc@sgc-guebwiller.fr

Représenté par : **Monsieur Jean-Pierre LOSSER**
(Responsable du dossier)

CONDITIONS PARTICULIERES

A) DONNEES RELATIVES A LA CONSOMMATION

Adresse du Point de Livraison :

Usage : Profil :

Consommation annuelle estimée : kWh/an
Débit horaire maximal appelé estimé : kWh/h

Pression relative de Livraison garantie : bar **Puissance maximum** kW
pour un PCS = 11,5 Kw/m³

B) DESCRIPTION DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT

Pression réseau amont :

Basse pression (17 à 25 mbar) Moyenne pression B (0.4 à 4 bar) Moyenne pression C (6 à 19,2 bar)

B1 –Réseau :

B2 – Branchement :

Capacité maximum en amont du compteur : _____ m³/h (n) :

B4 – Compteurs – Postes de livraison :

Poste de détente et/ou compteur	
Dénomination / référence :	
<input type="checkbox"/> détenteur :	
Débit maxi du régulateur m3/h :	
<input type="checkbox"/> Compteur	
Type de compteur (membrane, piston rotatif, turbine...) :	
Débit mini m3/h : Débit maxi m3/h :	
<input type="checkbox"/> Correcteur	
Caractéristiques	<input type="checkbox"/> en température
	<input type="checkbox"/> en pression et température
	<input type="checkbox"/> en pression, température et compressibilité
<input type="checkbox"/> Télérelève	
<input type="checkbox"/> Poste double ligne	<input type="checkbox"/> Poste simple ligne
Type <input type="checkbox"/> coffret <input type="checkbox"/> gaine technique <input type="checkbox"/> local technique <input type="checkbox"/> armoire extérieure <input type="checkbox"/> autre :	
d'implantation :	
Fourniture / Pose / Fourniture : <input type="checkbox"/> GRD <input type="checkbox"/> Propriétaire - Pose : <input type="checkbox"/> GRD <input type="checkbox"/> Propriétaire - Propriété : <input type="checkbox"/> GRD <input type="checkbox"/> Propriétaire	
Propriété :	
Information	
Complémentaires :	

C) Implantation du Branchement, emplacement Compteur (s) ou Poste de Livraison et modalités d'accès

L'emplacement exact du Poste de Livraison sera identifié de manière à ce qu'il n'y ait pas de contestation possible. Les documents suivants sont référencés, annexés au présent contrat et signés par les deux parties :

- plan d'implantation _____
- plan de masse _____
- relevé topographique _____
- convention de passage _____
- photo (s) _____
- consignes d'accès _____
- devis annexe _____
-

Contrat
De
○○○ **RACCORDEMENT**

D) Autres conditions et tarifs

Date prévisionnelle de réception des travaux de raccordement : ____/____/____

Nom	Téléphone	Télécopie	e-mail
Représentant du GRD			
Représentant Du Propriétaire *			

- à remplir si interlocuteur différent de la 1^{ère} page

	Montant pris en charge par le Propriétaire en €		
	HT	TVA	TTC
Prestation de raccordement :			
- Terrassement			
- Branchement			
Poste de livraison			
- Notre participation			
Total à votre charge :			

E) Travaux à la charge du Propriétaire

Les travaux demandés au Propriétaire ou à son mandataire devront être réalisés avant le jour de l'intervention de Caléo. L'installateur devra rédiger un certificat de conformité « modèle A » conformément à la réglementation en vigueur.

F) Précautions à prendre pour le jour des travaux

Le Propriétaire ou son mandataire fera en sorte que, le jour des travaux, les accès et les parties communes soient dégagées et facilement accessibles aux agents de Caléo et que les ouvriers travaillant dans le secteur soient avertis des travaux.

G) Conditions de règlement

Conditions particulières de paiement pour un raccordement individuel

Pour la bonne mise en œuvre des diverses dispositions du contrat, le Propriétaire s'oblige à tenir informé le GRD en temps utile, par courrier, de toute modification relative aux renseignements fournis ci-dessus, particulièrement quant à ses contacts et à ses modalités d'accès.

Le Propriétaire est responsable en cas d'omission ou de fausse déclaration.

Le Propriétaire devra également déclarer les problèmes de consommation interne inférieur à 32 m³/h.

Le Propriétaire reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales qui font partie intégrante du présent contrat.

Fait en 2 exemplaires,

A _____, le ____/____/____

Pour le GRD,

Pour le Propriétaire,

Pour le Mandataire,